

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2512-06

Conseillers en exercice : 13
Présents : 10+1
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Sandrine BARRALIS – Jean-Marc BLANIC – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Philippe ALLEGRENI – Fabienne GALLI

Absent excusé : Michel CORSINI

Aentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Objet : Dégrèvement facture eau

Route de la Lauvette

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée délibérante que M.et Mme STOERKEL – demeurant 251, route de la Lauvette à CANTARON – ont demandé en Mairie, un dégrèvement d'eau.

En effet, en 2025 (1^{er} semestre 2025), suite à un problème de fuite, leur facturation a augmenté. Le nombre de m³ facturé pour le semestre est de 1 691 m³.

Aussi, Monsieur le Maire propose qu'un dégrèvement exceptionnel de 1 083 m³ soit accordé. Le montant de ce dégrèvement s'élève à 2 855.44 € et se décompose comme suit :

Distribution de l'eau			
Consommation eau (à partir de 151 m ³)	1 083 m ³ X 2.15	=	2 328.45 €
Organismes publics			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	1 083 m ³ X 0.0466	=	50.47 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	1 083 m ³ X 0.43	=	465.69 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	1 083 m ³ X 0.01	=	10.83 €

Les 2 855.44 € seront affectés sur les articles comptables correspondants et viendront en déduction de la facturation d'eau émise au 1er semestre 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 10 voix POUR

- ACCEPTE un dégrèvement exceptionnel de 1 083 m³ sur la facturation d'eau du 1^{er} semestre 2025 de M.et Mme STOERKEL pour un montant de 2 855.44 € (articles comptables correspondants).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,

Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire, Signé électroniquement par : Gérard BRANDA
Date de signature : 19/12/2025
Qualité : Maire
Gérard BRANDA